

Fondation d'aide aux entreprises : nombre record de sociétés et d'emplois soutenus en 2019 et soutien exceptionnel durant la période du COVID-19

- 2019 fait figure d'année record : 81 entreprises et plus de 1'300 emplois soutenus
- CHF 19.6 millions accordés, auxquels s'ajoutent CHF 12.6 millions financés par les banques grâce à l'intervention de la FAE
- En 2019, la FAE a permis de préserver plus de CHF 27 millions de retombées fiscales.
- Lors de la crise du COVID-19, plus de 3'000 sollicitations et plus de 1'000 dossiers ont été reçus.
- Le montant des soutiens spécifiquement dédiés à la crise accordés à ce jour est de CHF 14'442'000.-

Plan-les-Ouates, le 18 juin 2020 – La Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a été particulièrement sollicitée en 2019. Elle a établi un nouveau record avec un soutien accordé à 81 entreprises représentant 1'341 emplois. Au terme de l'exercice 2019, les prestations délivrées par la FAE s'élèvent à CHF 19.6 millions, auxquels s'ajoutent CHF 12.6 millions financés par les banques grâce à son intervention ainsi que des financements internes (cautionnements de baux, apports en fonds propres) à hauteur de CHF 14.1 millions – soit un montant global de CHF 46.3 millions injectés dans l'économie genevoise directement ou indirectement.

Afin d'atténuer les effets conjoncturels sur l'économie du canton, la FAE a joué un rôle de premier ordre dès l'éclatement de la crise du covid-19 face à la situation exceptionnelle liée à la cessation de l'activité économique, ce premier semestre 2020. Un premier bilan en est tiré dans ce communiqué.

Bilan d'activité 2019

En 2019, la FAE a encore consolidé son rôle d'acteur clé du financement en soutien aux entreprises du canton de Genève. En intervenant de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises en difficultés et en création, la FAE a favorisé le développement des PME et PMI par l'octroi de cautionnement de crédits, des prises de participations minoritaires et avances de liquidités.

Chiffres-clés 2019

- Le montant octroyé en 2019 est en hausse de 21% comparé à 2018 et atteint CHF 19.6 millions accordés, la deuxième somme la plus élevée depuis la création de la FAE. Il convient d'y ajouter CHF 12.6 millions de financements réalisés directement par les banques en complément de la FAE/Cautionnement Romand. Les soutiens de la FAE produisent ainsi un effet multiplicateur de 2.36, en tenant compte également des CHF 14.1 millions de financements internes (apports en fonds propres, investisseurs, cautions de baux, etc.) soit **un apport pour l'économie genevoise de CHF 46.3 millions**.
- **Le chiffre record de 95 prestations a permis de soutenir 81 entreprises**, respectivement 78% de cautionnement de crédit, 6% de participations financières à la réalisation de mandats et 16% d'avances de liquidités. Cette dernière connaît une progression de 67% comparativement à 2018.
- **1'341 emplois ont été maintenus et/ou créés en 2019** grâce à l'intervention de la FAE (la moyenne de ces 10 dernières années s'établit à 865).
- **CHF 241'822.- ont été accordés en moyenne par entreprise en 2019**, un montant qui se situe dans la moyenne historique de la FAE.
- A fin 2019, **237 entreprises bénéficiaient d'un soutien en cours de la FAE** contre une moyenne de 191 sur les années 2017 et 2018, ce qui illustre la croissance des activités.

Pour Patrick Schefer, directeur de la FAE « *Le soutien à l'économie locale octroyé par la FAE constitue un bon investissement pour le canton de Genève. En effet, pour l'année 2019, la subvention de CHF 5.35 millions accordé a permis de générer un revenu fiscal supérieur à CHF 27 millions, ceci sans compter les coûts sociaux économisés grâce aux emplois créés et maintenus au nombre de 1'341* ».

Situation exceptionnelle liée au COVID-19

Face à la crise du COVID-19 qui a touché l'ensemble du tissu économique du pays, l'État de Genève a autorisé la FAE à accorder des prêts directs aux entreprises genevoises pour un montant total de CHF 50 millions. Consciente de l'urgence des besoins, la FAE a rapidement mis en place un plan d'exécution pour lancer, dès le 16 mars 2020, cette nouvelle prestation en accord avec le Département du développement économique. Les premiers crédits sans intérêts aux entreprises impactées par la chute d'activité liée au COVID-19 ont ainsi été octroyés dès le 20 mars 2020.

Ce n'est que dès la mise en place de l'aide de la Confédération le 26 mars 2020, que le flux de demandes a progressivement diminué. La FAE s'est alors concentrée sur les demandes des microentreprises (58 % des soutiens attribués), mais également sur les besoins complémentaires de financement ne pouvant pas être intégralement couverts par les prêts cautionnés par la Confédération.

Ainsi, pour Philippe Lathion, président du Conseil de fondation « *la FAE a su faire preuve de réactivité en allégeant ses formalités et en se mobilisant pour répondre au plus grand nombre de demandes avec ses moyens et l'aide du Département du développement économique, de sorte à compléter l'aide de la Confédération partout où cet instrument ne pouvait s'appliquer ou s'appliquait de manière insuffisante.* ».

Chiffres-clés COVID-19

- Plus de **3'000 sollicitations et plus de 1'000 dépôts de dossiers** ont été reçus, soit l'équivalent de cinq ans d'activité conventionnelle.
- Le montant total octroyé par la FAE se monte à CHF14'442'000.- correspondant à 272 entreprises et à plus de 1'700 emplois.
- Le montant moyen octroyé par la FAE est passé de CHF 107'500.- avant le 26 mars 2020 – niveau proche du chiffre statistique de l'aide de la Confédération – à CHF 53'096.- après cette date.
- La FAE, avec l'appui des banques genevoises, a suspendu les amortissements pour 80% des entreprises qui disposaient d'un cautionnement en cours.

A propos de la FAE - Composée de spécialistes en finance et en gestion, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises viables basées dans le canton de Genève, quel que soit leur secteur d'activité. Au-delà de solutionner des problématiques de financement, son objectif est de favoriser le développement des PME genevoises en privilégiant le maintien d'une économie forte et diversifiée, pourvoyeuse d'emplois. La FAE intervient tout au long du cycle de vie de l'entreprise à travers quatre prestations :

- Cautionnement de crédits
- Prise de participation minoritaire
- Avance de liquidités
- Mandat d'audit, d'accompagnement et/ou d'expertise

La FAE est également l'antenne cantonale genevoise de Cautionnement romand, fondé en 2007 sur la base de la loi fédérale sur les aides financières aux organismes de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises.

Fondation d'aide aux entreprises
Chemin du Pré-Fleuri 3 – 1228 Plan-les-Ouates

www.fae-ge.ch

Le rapport annuel 2019 peut être téléchargé sous : https://www.fae-ge.ch/wp-content/uploads/2020/06/FAE_RA19_web.pdf

Pour toute information complémentaire :

FAE / Patrick Schefer, directeur
de facto communication / Joël Lucas

patrick.schefer@fae-ge.ch / 022 827 42 84
joel@defacto-pr.ch / 078 789 01 25